

A un an de la fin du mandat présidentiel, deux organes constitutionnels ne sont toujours pas en place, rappelle *Midi* : le Conseil économique, social et culturel (CESC) et la Haute cour de justice (HCJ).

Le premier ministre annonce son intention de procéder à l'assainissement des partis politiques. Certains partis, dont l'existence est purement fictive, seront supprimés du registre officiel du ministère. La Grande île compte actuellement 195 partis déclarés.

Le pouvoir remet la pression sur la condamnation de Marc Ravalomanana. Pour le président du Sénat, les hommes politiques qui sont sous le coup d'une condamnation devraient purger leur peine avec les conséquences que cela implique, allusion à la situation de l'ancien président, condamné pour la tuerie du 7 février 2009. A ce jour, cependant, malgré des annonces faites par le ministère, Marc Ravalomanana, n'a pas encore reçu notification de ce jugement rendu par contumace. L'ancien président est également inquiet par le pouvoir et les dirigeants de la Jirama pour une obscure **affaire de branchement illicite d'électricité** à sa résidence d'Andranomanelatra-Antsirabe, proche de son usine Tiko-AAA. Les employés de cette usine et ses fournisseurs se sont mobilisés pour **réclamer la réouverture de l'entreprise placée sous scellés** depuis le mois d'octobre pour non-possession de permis environnemental.

Marc Ravalomanana, a été déclaré « homme de l'année 2017 » par African Leadership Magazine. D'après le communiqué officiel, l'ancien président est reconnu pour son « *leadership politique* » et sa « *contribution à la promotion de la démocratie sur le continent* », ajoutant, dithyrambique : « *c'est un self-made man, un leader charismatique et visionnaire, et un businessman expérimenté* ».

Par Newsmada sur 07/02/2018 ■ Caricatures, NS



www.newsmada.com

La **commémoration de la fusillade du 7 février 2009** s'est déroulée en ordre dispersé et sous étroit contrôle. L'association des victimes AV7 a demandé que la condamnation de Marc Ravalomanana et consorts soit appliquée, y compris le dédommagement des victimes. Ses membres continuent de revendiquer leur intégration définitive dans la fonction publique. **Pour le site « La ligne de mire », l'alliance évoquée par certains entre Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana en vue d'abattre Hery Rajaonarimampianina serait une insulte aux victimes du 7 février 2009.**

« **Le processus de réconciliation nationale mené actuellement [par le CFM] risque d'être voué à l'échec** », estime le porte-parole du MMM, parti de Hajo Andrianainarivelo ; qui exige que le CFM respecte le processus « *Vérité-Pardon-Réconciliation* » : « *Le peuple malgache doit connaître la vérité. Ceux qui ont commis des fautes envers la nation doivent d'abord demander pardon avant la réconciliation* ».

Le Comité pour la Réconciliation Nationale (CRN) et le FFKM organiseront des assises nationales sur la réconciliation à Fianarantsoa du 17 au 19 mars. Les résolutions des assises nationales organisées par le FFKM en mai 2015, restées sans suite, seront remises sur le tapis. Le CRN est convaincu qu'une vraie réconciliation nationale doit intervenir avant les élections.

Dans son dernier communiqué le **SeFaFi s'inquiète du manque d'indépendance et de représentativité de la société civile.** Il dénonce son instrumentalisation par les politiciens. Ses membres se doivent de récuser toute finalité politique et se démarquer de l'opposition. La société civile est trop souvent perçue par les citoyens comme l'étape préalable à un engagement politique qui n'ose pas encore se déclarer ouvertement, déplore l'Observatoire.

HOUICINE ARFA (ANCIEN CONSEILLER DU PRÉSIDENT) : AMPANDAVA DANS LA PRESSE FRANÇAISE



Affaire Houcine Arfa - Une dizaine de personnes ont été auditionnées par le Bianco, suite aux affirmations fracassantes de corruption de l'ancien conseiller franco-algérien du chef de l'Etat, qui est parvenu à quitter la Grande île dans des conditions non élucidées. Houcine Arfa a saisi la Cour d'appel pour obtenir la révision de sa condamnation pour tentative de kidnapping et extorsion de fonds. Son avocat ne s'est pas présenté au procès faisant suite à la plaine déposée par un homme d'affaires qu'il avait mis en cause. Le jugement a été renvoyé. Houcine Arfa a déposé une plainte auprès du tribunal de grande instance de Paris. Il met en cause huit personnes, dont la ministre de la justice, la procureure de la République, la juge d'instruction en charge du dossier et trois hommes d'affaires. La ministre déclare que « *c'est pour se disculper qu'il porte plainte contre moi* ». Elle indique ne pas connaître les motifs des accusations portées à son encontre et annonce qu'elle portera plainte pour diffamation.

Après une longue période d'incertitude, **les projets de lois organiques relatifs à l'organisation des prochaines élections seront examinés au cours d'une première session extraordinaire du Parlement convoquée pour le 26 février.** Le groupement des 35 partis politiques toutes tendances confondues, constitué en novembre pour exiger un processus électoral transparent, reconnaît son échec. Miné par les divisions internes, le comité dit de « *vigilance démocratique pour les élections* » n'est pas parvenu à imposer au gouvernement l'ouverture du dialogue autour des nouveaux textes électoraux. La démission du chef de l'Etat qui se porte candidat à sa propre succession a suscité

beaucoup de débats voici quelques mois mais les observateurs considéraient que le sujet était clos, l'idée d'un référendum abandonnée. La question réapparaît pourtant dans l'avant-projet de loi organique relative à l'élection présidentielle qui arrive en discussion.

Le projet de loi organique sur les élections prévoit quelques dispositions portant sur le financement des campagnes. Les candidats seront tenus de tenir un compte de campagne et de le soumettre à une Commission de contrôle de financement de la vie politique. En revanche, le projet ne prévoit aucun plafond en ce qui concerne les fonds utilisés. Il proscriit seulement la participation étrangère au financement des campagnes. *L'Express*, s'attend à ce que ce projet soit adopté sans débat, sans amendement et dans la précipitation. La position de la HCC semble en revanche plus imprévisible. **Pour Midi, le texte présenté annonce la disqualification de Marc Ravalomanana :** un article stipule en effet que tout candidat aux fonctions de président de la République doit n'avoir jamais été condamné pour crime ou délit. **Tribune note que les projets soumis apportent de nouvelles conditions très restrictives pour les candidats indépendants à la présidentielle et à la députation.** Les observateurs notent que le délai de l'entre-deux-tours de la présidentielle sera raccourci. Ce qui implique un délai de délivrance des résultats du premier tour plus court. Un véritable défi pour certaines zones difficiles d'accès. Des juristes se disent préoccupés par l'imprécision de la notion de « *force majeure* » qui pourrait justifier le report des élections.

Le calendrier de la présidentielle n'est toujours pas publié, au grand dam de la société civile et de la CENI qui redoutent un report.

Malgré la contribution de plusieurs pays, **la CENI reste en quête de financements.** La révision de la liste électorale s'achève. Elle compte pour l'instant **9 715 000 électeurs**, un peu moins que les 10 millions fixés comme objectif. Plus de 220 000 doublons ont été éliminés.



Andry Rajoelina a présenté son projet « Initiative Emergence Madagascar » (IEM) sur des médias privés, devant 500 invités, signant son retour définitif au pays après quatre années d'absence. « *Les Malgaches attendent des solutions dans l'immédiat* », a-t-il martelé, en réplique au pouvoir qui vient de présenter son « *Vina Fisandratana 2030* ». L'ancien président de la Transition a demandé pardon pour avoir largement contribué à faire élire Hery Rajaonarimampianina dont le bilan est jugé « *catastrophique* ». « *L'IEM reste ouverte à toute personne qui cherche réellement à contribuer au développement du pays* », a-t-il répondu à une question portant sur les rumeurs d'alliance entre lui et Marc Ravalomanana. Andry Rajoelina veut présenter son programme de développement aux Etats-Unis, à Dubaï, en Asie et en Amérique latine, après avoir obtenu le concours de certaines personnalités françaises.

Recherché depuis quatre ans, **un chef dahalo a été abattu** dans une zone reculée du district de Befotaka. Sévissant depuis plusieurs décennies, il serait responsable du meurtre d'une dizaine de gendarmes. Le district de Befotaka Atsimo a connu avec soulagement **la reddition d'un autre chef dahalo.** Recherchés depuis plusieurs années, trois dahalo redoutés sont tombés sous les balles de la gendarmerie à Andilamena. Ces individus multirécidivistes avaient bénéficié à chaque comparution d'une mise en liberté provisoire.

Un homme est mort sous les coups d'une foule en colère sur le campus de Fianarantsoa. Les étudiants l'avaient soupçonné d'avoir commis un vol. Des dizaines de personnes ont assisté à sa lapidation sans réagir, provoquant l'indignation de Mireille Rabenoro, présidente de CNIDH. « *Il faudrait vulgariser la loi sur l'abolition de la peine de mort pour que les gens comprennent bien qu'aucun tribunal ne peut condamner à mort et encore moins de simples citoyens* ».

L'arrestation d'un maire provoque un regain de tension à Mananjary. Des élus s'insurgent contre le placement en garde à vue de l'un des leurs à la suite d'un acte de vindicte populaire commis fin janvier, opération qui s'était soldée par le lynchage à mort d'un suspect. A Sambava, **une tentative de viol a dégénéré en vindicte populaire.**

Kidnappings - A Toamasina, un opérateur économique très connu été enlevé par cinq hommes cagoulés armés. Ce *karana* avait déjà été victime d'un kidnapping en 2002. Il a été libéré après 14 jours de détention. Le *karana* propriétaire de la bijouterie Kalidas, enlevé le 16 janvier, a été libéré après paiement d'une rançon. La communauté française d'origine indienne a dénoncé le harcèlement et la stigmatisation dont elle se dit victime. Pour le premier ministre, ces affaires relèvent d'une déstabilisation organisée par l'opposition ou par des individus au sein même du pouvoir. Le ministre de la défense a déploré que les familles rejettent toujours toute collaboration avec les forces de l'ordre. Le ministre des affaires étrangères a reproché à demi-mot aux familles de se prévaloir de leur nationalité française pour faire pression sur les autorités. L'ancien garde du corps de Marc Ravalomanana, le germano-gabonais Jean-Marc Koumba, a été engagé pour la sécurité de la famille du célèbre opérateur économique Andriantsitohaina dont le fils avait été victime d'un enlèvement durant les fêtes de Noël. La presse se dit préoccupée par le **développement des pratiques de kidnapping par les bandes de dahalo** dans plusieurs régions.

La HCC en quête de crédibilité. Le chef de l'institution, Jean Éric Rakotoarisoa, a fait valoir le rôle irremplaçable de celle-ci pour le respect de l'Etat de droit et la bonne gouvernance. Il réaffirme sa volonté de préserver la totale indépendance de la haute juridiction en cette année électorale qui pourrait voir surgir de nouveaux contentieux.

« **Surpopulation à la prison de Tsiafahy : prévenus et condamnés vivent 'en enfer' »**, a écrit Amnesty International dans une déclaration publique. « *Les conditions à la prison de Tsiafahy sont totalement inacceptables et constituent des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, absolument prohibés par le droit international* », écrit notamment l'ONG qui reprend largement le sujet dans son rapport mondial 2017/2018. Revenant sur les graves atteintes aux droits humains répertoriées au cours de l'année, **le rapport mondial 2017/2018 d'Amnesty est « accablant » pour Madagascar, selon le quotidien Les Nouvelles.**

Le 4e appel à candidature des magistrats pour intégrer le 1^{er} Pôle anti-corruption (PAC) est arrivé à son terme. Lancé en mars 2017, les autorités rencontrent d'importantes difficultés à trouver des candidats disposant des qualifications et références requises. La création des PAC constitue l'une des conditionnalités imposées par le FMI.

Niveau de l'Etat de droit - Le rapport 2017-2018 du World Justice Project (classe Madagascar en 98^e position sur 113 pays analysés, et en 14^e sur 18 au niveau du continent africain. Un classement en régression de 8 places.

Affaire Ametis - Le SSM a saisi le Bianco qui confirme l'ouverture d'une enquête. Le syndicat soupçonne de favoritisme la société qui a reçu l'autorisation de collecter les droits de visa aux frontières de Madagascar. Il estime que percevoir impôts et taxes relève de la fonction régalienne de l'Etat. Le SSM évoque également une illégalité constitutionnelle dans l'autorisation accordée. Il suspecte un transit de l'argent par une caisse privée avant de parvenir à l'administration fiscale.



L'autorité de régulation des marchés publics (ARMP) révèle l'existence de dépenses exorbitantes engagées en 2016 par des ministères dans le cadre de marchés publics. Le site de l'ARMP sur lequel figure tous les documents et rapports qui provoqué le scandale a été fermé le temps de rectifier ce qui est présenté comme « *des erreurs de saisie* ». Le mouvement Rohy et les OSC regroupées au sein de l'Observatoire indépendant des marchés publics réclament l'ouverture d'une enquête indépendante et exigent des sanctions contre les responsables de ces supposées erreurs.

Vingt-cinq fonctionnaires ont été renvoyés en janvier pour falsification de diplômes. En 2017, des centaines d'agents ont été sanctionnés, notamment parmi les maîtres Fram récemment recrutés. Trente candidats au concours de recrutement de paramédicaux ont été récemment éliminés pour avoir présenté des diplômes falsifiés. Le ministère de l'enseignement supérieur a mis en garde contre les risques encourus par les personnes qui proposent la vente de diplômes du baccalauréat sur les réseaux sociaux.

Tests de présélection au concours d'entrée à l'Ecole nationale de la magistrature et des greffes (ENMG) : des suspicions de corruption et de trafic d'influence ont été signalées à la CNEDH, laquelle a réagi promptement. Une perquisition décidée par le Bianco n'a pas pu se tenir. Le SMM a réclamé l'annulation du concours. Le ministère de la justice a finalement décidé d'annuler les épreuves et d'en organiser de nouvelles.

Déclaration de patrimoine : sept hauts responsables administratifs enquêtés par le Bianco. Après leur audition les procès-verbaux ont été transmis à la Chaîne pénale. *L'Express* s'étonne que seules sept poursuites aient été engagées, alors que l'on compte quelques 3 000 récalcitrants pour 13 000 assujettis. Le DG de la chaîne pénale explique que l'insuffisance de moyens financiers ne permet pas d'ouvrir un plus grand nombre de procédures.

Indice de perception de la corruption (IPC) - Madagascar perd dix places, relégué au 155e rang sur 188. « *L'insuffisance de volonté politique de la part des responsables entrave la lutte contre la corruption. Cette situation a un impact direct sur les résultats* », déplore le DG du Bianco.

La consommation de tabac au secours des finances publiques. L'Etat détient plus 30 % du capital des filiales malgaches d'Imperial Tobacco. 19 milliards Ar de dividendes vont être versés au titre de 2017. Les résultats sont jugés excellents, l'environnement favorable. En 2017, les taxes versées se chiffrent à 300 milliards Ar. Madagascar est le 3e marché en volume de la région océan Indien et Afrique, sur 21. La société emploie 5 000 salariés. Des investissements agricoles et industriels sont programmés.

Les ministères de la santé et de l'éducation nationale ont annoncé que l'éducation sexuelle allait être au programme pour les lycéens. 32 % des jeunes filles tombent enceintes avant leur majorité d'après le ministère de la santé. Parmi les dix femmes qui meurent chaque jour pendant l'accouchement, trois sont des adolescentes. L'IVG est interdite, tout comme la prescription de pilule contraceptive aux adolescentes. L'Eglise catholique a demandé au ministère de l'éducation de réviser le programme de santé reproductive qui doit être intégré dans les cours dispensés.

« *Les débats devraient être ouverts sur ce sujet pour pouvoir éduquer les jeunes comme il le faut* », lance le président de la commission épiscopale de la santé. Le tout premier **Plan stratégique national en santé de la reproduction des jeunes de 10 à 24 ans** a été présenté. Ce document ambitieux, élaboré par le gouvernement et la société civile, devrait servir de référence aux acteurs du secteur. Le Plan se fixe notamment comme objectif de réduire de 50 % le taux de grossesse précoce dans la Grande Île d'ici 2020 et de contribuer à modérer la croissance démographique.

Le taux de mortalité maternelle est passé de 478 décès maternels pour 100.000 naissances vivantes en 2014, à environ 400 cette année. Un léger mieux est constaté, en dépit d'une situation encore préoccupante.

La prochaine épidémie de peste « risque d'affecter davantage Madagascar et même de déborder dans les pays voisins et au-delà », alerte le directeur général de l'OMS. Une crainte partagée par les autorités malgaches rencontrées. *La Gazette* s'étonne des « *louanges adressées par l'OMS aux autorités malgaches* » qui auraient fait preuve d'une grande efficacité dans la maîtrise de la situation, un sentiment loin d'avoir été partagé par la population.

L'authenticité de la vidéo diffusée sur les réseaux sociaux montrant la détresse de 70 travailleuses malgaches au Koweït a été confirmée par l'OIM. Sept d'entre elles ont pu être rapatriées à l'initiative de la ministre de la population, de la protection sociale et de la promotion de la femme. Les autorités ont organisé en septembre à Andapa un atelier de sensibilisation des jeunes femmes qui seraient tentées par l'expatriation. La vidéo de restitution a reçu un large écho sur les réseaux sociaux.

Le ministre des télécoms a annoncé un contrôle renforcé du secteur des TIC afin, dit-il, de l'assainir pour éviter de mettre en danger la sécurité des populations et de la nation.

Le projet de loi relatif au régime général des élections impose aux stations audiovisuelles privées de donner un temps d'antenne égal aux candidats. Une obligation qui ne pesait jusqu'ici que sur les médias publics. Mais l'Autorité de Régulation de la communication médiatisée (ARNCM) en charge du contrôle n'existe pas encore et sa mise en place prendra probablement du temps. *Tribune* s'inquiète de l'impossibilité pour les médias sanctionnés de contester efficacement les décisions de suspension de programmes et les sanctions pécuniaires qui seraient prononcées à leur encontre.

Crise à l'université de Mahajanga - Le préfet interdit toute publication non officielle évoquant la situation sur le campus. L'initiative a été vivement critiquée par les médias, qui condamnent une grave atteinte à la liberté d'expression.

Médias publics : Midi dénonce leur verrouillage par le pouvoir. Les stations RNM et TVM seraient totalement passées sous contrôle de la communication officielle du parti présidentiel HVM. Une place prépondérante y est accordée aux inaugurations et aux visites officielles des autorités sur le terrain dans le cadre d'une pré-campagne qu'elles sont les seules à pouvoir mener librement.

Douze activistes et défenseurs de l'environnement ont reçu le « Prix du courage citoyen ». Parmi eux, trois membres du réseau Lampogno de Maroantsetra, Clovis Razafimalala, Armand Marozafy et Savory Augustin. Autre militant récompensé : Raleva membre de Justice et Paix, qui, comme Clovis Razafimalala, avait été défendu par Amnesty International. Attoumany Alily, l'un des 12 activistes récompensés, est décédé en 2016 dans des circonstances non élucidées. La création de ce prix, soutenue par la Friedrich-Ebert Stiftung (FES) allemande, est née de la collaboration entre la diaspora malgache de La Réunion et des organisations de la société civile.

37 rondins de bois de rose ont été saisis à Antsirabe au cours de leur acheminement sur Ambositra pour une transformation par des artisans. Selon les observateurs, on peut supposer que les coupes se poursuivent dans certaines régions malgré de maintien de l'interdiction.

Hippocampes, pierres précieuses, ressources forestières et produits halieutiques ont été interceptés à plusieurs reprises sur la RN4 à Maevatanàna. Des trafiquants nationaux et étrangers, dont des Chinois, ont été arrêtés et incarcérés. **Un cercueil rempli de 245 tortues saisi par la police à Alakamisy Fianarantsoa** à bord d'un taxi-brousse.

La moitié des investisseurs utilisant des terrains de l'Etat n'ont pas de permis environnemental, selon une étude récente de l'Observatoire foncier. Dans 32 % des cas il s'agit d'activités minières. Les investisseurs sont principalement européens et asiatiques. *Tribune* s'inquiète de cette situation, alors que le pouvoir entend favoriser l'attribution de terrains aux étrangers dans le cadre de la création de ZES (Zones économiques spéciales).

Le directeur général de l'OMNIS annonce que sur les 100 blocs pétroliers de Madagascar en zone marine, 40 feront bientôt l'objet d'appels d'offres. Les compagnies à la recherche de pétrole à Madagascar sont encore nombreuses, malgré le niveau des cours mondiaux. Sur les 200 blocs pétroliers existants, seuls 20 font l'objet de

recherche et d'exploration. 15 compagnies travaillent actuellement avec l'Omnis pour trois contrats concernant des zones marines et douze des zones terrestres. **Le dossier présenté par la majeure britannique BP a été approuvé.** La phase d'exploration pourra être lancée sur des blocs offshore du Nord-Ouest. Le ministre des mines et du pétrole affirme que l'Etat s'efforce de mettre en place un cadre réglementaire permettant de générer des ressources au bénéfice du pays, de la population et des régions concernées.

Le secrétaire exécutif de l'EITI-Madagascar indique qu'à compter du 1^{er} janvier 2020 la Grande île devra publier l'identité des véritables propriétaires des entreprises minières et pétrolières. Une exigence qui relève de l'adoption en 2016 d'une nouvelle norme EITI qui a pour objectif de lutter contre la corruption, l'évasion fiscale et le blanchiment d'argent. Toute personne politiquement exposée effectuant des activités extractives sera également tenue de faire une déclaration.

Le Collectif Tany a adressé une lettre ouverte à l'ambassadeur de Corée du Sud pour le mettre en garde contre une relance du projet Daewoo. Tany note que la présidence malgache a annoncé en début d'année le « *renforcement du partenariat entre la Corée du Sud et Madagascar* » dans de nombreux domaines. L'ONG demande que soient précisées les contreparties accordées. Les médias rappellent que la chute du régime Ravalomanana avait notamment pour origine le mécontentement provoqué par des accords léonins conclus en catimini avec cette firme coréenne en 2008.

Pêche thonière côtière : un premier plan d'action régional pour les sept pays du Sud-Ouest de l'océan Indien a été conclu dans le cadre du programme « *Smart Fish* » de la COI. Il devrait permettre d'amplifier la part du secteur de la pêche artisanale dans les économies nationales et régionales.

263 000 personnes du Grand Sud vont pouvoir bénéficier d'un appui nutritionnel du gouvernement américain confié au Catholic Relief Services. Le coût de cette opération : 4,3 millions de dollars. Les Etats-Unis affirment être le premier donateur d'aide alimentaire pour la Grande île, avec des financements d'une valeur de 39 millions de dollars depuis 2015. **Le projet Rano Wash, financé par l'USAID, d'un montant de 30 millions de dollars sur 5 ans, devrait bénéficier à 600.000 habitants** de l'Est et des Hautes Terres. Objectif : l'amélioration de l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène. A l'heure actuelle, près de la moitié des ménages ruraux ne disposent pas d'une toilette ou n'ont pas accès à l'eau potable.

La Turquie entend renforcer sa présence et quintupler ses échanges commerciaux avec Madagascar, avec l'objectif de dépasser les 300 millions de dollars. Le président du Sénat, Rivo Rakotovo, déclare : « *Madagascar veut s'ouvrir à tous les pays car on veut aller de l'avant. Il n'y a pas de honte à chercher des profits dans une coopération bilatérale* ».

Depuis 2014 plus d'un millier de travailleurs ont perdu leur emploi à Antananarivo suite à l'implantation de robots dans les entreprises franches du textile, affirment les syndicats chrétiens qui demandent que ces évolutions techniques s'accompagnent de plans de reclassement. Le chômage technique frapperait un nombre croissant de travailleurs de zones franches. Le ministère reconnaît l'existence de failles dans le code du travail.

L'inspection du travail constate un nombre croissant de dépôts de plaintes de la part de salariés, notamment des employés d'entreprises de zones franches. Pour les syndicats cette situation est le signe d'une détérioration des conditions de travail. L'inspection du travail voit plutôt dans cette progression l'effet de l'efficacité de ses interventions. Fait nouveau : des employeurs déposent des plaintes à l'encontre de leurs salariés.

En 2017, quinze sociétés ont reçu leur agrément « Entreprise franche », annonce l'Economic development board of Madagascar. Montant total de leurs investissements : 2,3 millions de dollars. 18 projets sont en cours d'étude, pour un montant de 19,6 millions de dollars et la création de 8 500 emplois. L'institution voit l'avenir sous un jour très favorable.

« **Autosuffisance en riz en 2020 : arrêtez de délirer !** », titre **La Gazette**. Le ministre de l'agriculture et de l'élevage promet que « *Madagascar atteindra l'autosuffisance en riz en 2020* ». Pour le quotidien, « *cela fait des décennies qu'on entend ce leitmotiv* ». Pour atteindre cet objectif, il faudrait doubler la productivité à l'hectare, améliorer les systèmes d'irrigation, faciliter les conditions de stockage et favoriser la collecte du riz à partir des zones enclavées. Autant de défis qui ne peuvent être relevés en l'espace de trois ans, estime le quotidien.

La population toujours plus frappée par l'inflation. « *La hausse des prix des produits de première nécessité pourrait presque être un non-événement tant elle est régulière et récurrente depuis septembre mais la situation est devenue extrêmement délicate pour une majorité de Malgaches, obligés de modifier leurs habitudes alimentaires et leur rythme de vie* », constate **RFI**. Et selon le site les perspectives 2018 ne seraient guère encourageantes...

A Antananarivo, un millier de constructions illicites devraient être démolies avant la saison des pluies 2019 pour prévenir les inondations dans les bas quartiers. Le projet, d'un coût de 60 millions de dollars ; concerne

700 000 personnes. Il est financé par la Banque mondiale mais l'Etat aurait à prendre à sa charge l'indemnisation des propriétaires.

Investissements stratégiques : une Zone économique exclusive (ZES) en projet à Andrakaka, dans l'extrême Nord. La mise en place d'un « *hub infrastructurel* » sur la presqu'île d'Andrakaka a été évoquée dès 2014. Ce plateau est un lieu stratégique situé sur « *la nouvelle route de la soie* ». Cette ZES ferait des régions Diana et Sava le centre névralgique de l'économie du pays, selon ses promoteurs. Des investisseurs réunionnais et mauriciens se sont déjà rendus sur place et d'autres sont annoncés en provenance de Malaisie et de Dubaï.

Une délégation malgache s'est rend en Ethiopie pour examiner la politique industrielle du pays et en tirer des enseignements. La délégation était composée de membres du secteur privé, des syndicats patronaux, de l'administration, du Parlement et de représentants des partenaires techniques financiers.

Après la Banque marocaine pour le commerce extérieure (BMCE), devenue actionnaire majoritaire du groupe BOA, **un second groupe marocain, la BCP, a annoncé la signature d'un accord portant sur l'acquisition auprès du groupe français BPCE de la Banque des Mascareignes**, établissement basé à Maurice, et de sa filiale à Madagascar. Cette acquisition est réalisée en partenariat avec le groupe Sipromad d'Ylias Akbaraly, franco-malgache d'origine indienne, l'une des premières fortunes de la Grande île.

En 2017, Madagascar a inscrit 10 nouveaux sites Ramsar. Au total, la Grande île compte 20 sites inscrits sur la liste des zones humides d'importance internationale (sites Ramsar), avec une superficie combinée de plus de deux millions d'hectares.

Vulnérabilité aux changements climatiques : Madagascar occupe la huitième place mondiale. Toutes les régions de l'île en sont victimes, ce qui altère considérablement le quotidien des populations. Estimés à 100 millions de dollars par an, les dégâts causés par les changements climatiques constituent une entrave au développement du pays. Un **Programme stratégique pour la résilience climatique**, conclu avec la BAD, sera doté d'une enveloppe de 1,5 million de dollars.